



Règlements FCI pour les compétitions internationales style traditionnel de troupeau "FCI IHT TS" (sauf border collie)

Table of Contents

1. Introduction	1
2. Termes et conditions	2
3. Définition des classes de compétition	2
4. Conditions spécifiques	3
4.1 Champ et accessoires	3
4.2 Nombre de moutons	4
4.3 Le temps de parcours	4
5. Exercices	4
5.1 Exercices liés au contrôle du troupeau	4
5.2 Exercices liés au déplacement	5
5.3 Comportement	5
6. Evaluation des exercices	5
6.1 Exercices liés au contrôle du troupeau	5
6.2 Exercices concernant le déplacement	8
6.3 Comportement	9
7. Évaluation	9
7.1 Répartition des points	9
7.2 Qualifications	10
7.3 Classement	10
8. points de conclusion	10

1. Introduction

1.1 Les concours internationaux de troupeau de FCI dans le style traditionnel (IHT TS) ont été développés pour préserver la capacité du chien à accompagner un troupeau. Grâce au test, l'instinct du chien qui a été créé par de nombreuses générations de chiens de travail dans les troupeaux de moutons peut être vérifié. Les règlements IHT TS ont

été développés à cet effet.

1.2 Les variétés qui peuvent participer au HWT TS ont des origines très différentes. Certaines races ont évolué dans le travail pour garder un troupeau dans des certaines limites des zones agricoles (les frontières) et d'autres races servaient à déplacer les moutons.

1.3 Dans le TS, il y avait un contact quotidien entre le fermier / berger et son troupeau pour les nourrir ou les faire paître dans les champs ouverts. Leurs moutons ont de la crainte pour les gens ou les chiens, mais pas de peur. Les brebis ont foi en leur berger et sont prêtes à les suivre vers de nouveaux pâturages ou à être traites.

1.4 Dans les concours IHT TS, les chiens doivent prouver qu'ils peuvent être utilisés à la ferme ou dans le troupeau. La tâche du chien est de conduire le troupeau dans ou hors de l'enclos. Ils doivent contrôler le mouvement du troupeau avec des mouvements simples et ramener les moutons au troupeau.

1.5 Le comité de la FCI s'assure que les tests sont réalisables pour tous les chiens du TS, en tenant compte des différents aptitudes et des différentes méthodes de travail de chaque race.

2. Termes et conditions

2.1 Les principes généraux du HWT TS sont décrits dans les «compétitions internationales de la FCI pour les chiens de troupeau (NHAT - HWT - IHT)».

2.2 Le HWT TS doit être reconnu par tous les membres de la FCI et leurs partenaires contractuels.

3. Définition des classes de compétition

3.1 La compétition se déroulera dans trois classes de difficulté différentes: IHT-1, IHT-2 et IHT-3.

3.2 Les différences entre les classes de compétition sont:

- a) des exigences plus strictes sur les compétences du chien
- b) Moins de temps pour terminer un exercice
- c) garder les moutons dans la zone de pâturage pendant longtemps
- d) un parcours plus long
- e) le pâturage partiellement ou non clôturé
- f) une distance plus courte ou plus longue entre les obstacles
- g) plus d'exercices, plus d'obstacles difficiles

3.3 L'âge minimum est de 12 mois.

4. Conditions spécifiques

4.1 Champ et accessoires

4. 1. 1 **le champ** a une taille minimale de 50 sur 100 mais préférence supérieure. Il peut y avoir des obstacles naturels comme des arbres, mais ils doivent être clairement définis. Une clôture est recommandée, et cela peut être une clôture naturelle ou artificielle. Le champ doit être propre, avant le concours. Il ne devrait y avoir aucun obstacle artificiel sur le site. S'il y a déjà un obstacle dans le champ, le juge peut décider de les laisser, mais de ne pas à l'utiliser.

4.1.2 La prairie a une circonférence d'au moins 80 mètres. La forme peut être carrée ou rectangulaire. Il y a de préférence de la végétation pour que les moutons puissent brouter. La végétation peut être remplacée par du foin, des céréales ou de la nourriture sèche. Les limites de la zone de pâturage doivent être délimitées par ex. des poteaux aux angles, du sable, de la sciure de bois, une tranchée labourée, etc. Idéalement, une limite naturelle est un chemin ou une bande fauchée.

4.1.3 Obstacles

L'annexe trois décrit quelques modèles d'obstacles et comment ils peuvent être pris. Les obstacles peuvent être fabriqués à partir de matériaux naturels (foin, clôture, murs) ou de panneaux portables spéciaux (clôtures). Ces clôtures doivent convenir à différentes combinaisons d'obstacles. Chaque type d'obstacle peut offrir différentes possibilités pour de meilleures performances ou une plus grande difficulté. Certains peuvent également être pris dans des directions différentes en entrant ou sortant de différents côtés. Les obstacles doivent être sécurisés pour les animaux et les conducteur-bergers. Le juge peut choisir les variations d'obstacles ou la façon dont elles doivent être prises.

4.1.4 L'enclos a une circonférence d'au moins 24 mètres. La forme n'est pas déterminée. Il peut être oval, carré ou rectangulaire. Il doit y avoir une porte d'au moins deux mètres de largeur. L'idéal est qu'il est articulé et possède un système qui empêche l'ouverture par le chien ou le mouton.

4.1.5 L'enclos de retour peut être le même que celui du début. Il peut aussi s'agir d'un autre endroit différent sur le site. Il peut être plus petits que l'enclos au début du test. Dans IHT-3, cela peut être une remorque pour le bétail où les moutons doivent être placés.

4.1.6 Le parcours se déroule sur parcours naturel ou simulé et contient des obstacles et des exercices naturels et/ou artificiels.

3.1.5 Marquages

Des poteaux, d'autres objets ou des éléments naturels doivent être présents pour indiquer les lieux. Il doit y avoir au moins 4 pour marquer les changements de direction, au moins 4 pour indiquer les points d'arrêt, au moins 4 pour marquer la zone de pâturage, et d'autres pour indiquer les endroits possibles à éviter.

4.1.8 Véhicule

Seul IHT-3 doit avoir une voiture ou un autre moyen de transport pour simuler la circulation sur la route.

4.2 Nombre de moutons

4.2.1 Chaque parcours est organisé avec un groupe d'au moins 10 moutons, de préférence plus.

4.2.2 L'organisateur doit limiter le nombre total de participants par rapport au nombre total de moutons. Les règles de bien-être animal doivent être respectées.

4.3 Le temps de parcours

4.3.1 Le temps mesuré commence lorsque l'enclos est ouvert et s'arrête lorsque le conducteur-berger ferme la porte après que les moutons ont été replacés. Si l'équipe ne fait pas tous les exercices dans le délai maximum spécifié

a) 25 minutes à IHT-1

b) 30 minutes dans IHT-2

c) 35 minutes dans IHT-3

ou moins si le juge le décide. Ce doit alors être le même temps pour tous les participants et communiqué à l'avance.

Seuls les points des exercices terminés dans le délai sont comptabilisés.

4.3.2 Finir tous les obstacles rapidement n'est pas preuve d'une bonne performance. Il appartient au participant d'estimer le temps nécessaire pour terminer les exercices de manière prudente.

5. Exercices

5.1 Exercices liés au contrôle du troupeau

5.1.1 enclos: pour contrôler les moutons

5.1.2 stop: contrôle de la stabilisation du troupeau

5.1.3 pâturage: garder la frontière quand les moutons paissent / mangent afin qu'ils ne sortent pas du pâturage.

5.1.4 attraper un mouton: garder le troupeau en place pendant que le conducteur-berger attrape un mouton

5.1.5 végétation: seulement dans les concours IHT-2 et IHT-3. une zone interdite (végétation ou autre prairie) doit être protégée

5.1.6 croisement de véhicule: seulement dans IHT-3. Les moutons sont protégés contre une voiture ou un autre véhicule lors d'une simulation de circulation sur la route.

5.1.7 retour en bergerie: stabiliser le troupeau avant de le renvoyer dans le parc ou à un

autre lieu de repos à la fin de l'essai.

5.2 Exercices liés au déplacement

5.2.1 déplacer: le conducteur-berger déplace le troupeau sur le chemin vers le pâturage et le retour.

5.2.2 des obstacles tels qu'un pont, une barrière, un écran, une intersection, un slalom, un couloir de tri.

5.3 Comportement

Evaluation de l'activité fonctionnelle, de la douceur du chien et de la coopération avec le conducteur-berger pendant tout le test.

6. Evaluation des exercices

6.1 Exercices liés au contrôle du troupeau

6.1.1 La bergerie

But: le chien sort les moutons de l'enclos de manière calme et sans stress

Description: cette tâche est basée sur le fait que dans la pratique de TS les moutons connaissent les chiens et le berger. Dans un concours, ils ne se connaissent généralement pas et doivent donc apprendre à se connaître. Pour cela, le conducteur avec le chien peuvent d'abord faire un tour à l'extérieur de la bergerie pour que le mouton connaisse le chien.

Le temps commence à courir lorsque le conducteur ouvre la porte. Le conducteur doit entrer dans l'enclos avec le chien pour voir le comportement du mouton par rapport au chien et pour les présenter au chien.

Ensuite, le conducteur place le chien près de la clôture pour les empêcher de quitter la bergerie. Après que le conducteur a ouvert la porte, le chien doit mettre les moutons en mouvement et les sortir à l'extérieur de l'enclos. Le conducteur et le chien stabilisent le troupeau là-bas. Pendant que le chien garde le troupeau sous contrôle, le manieur doit refermer la porte de la bergerie.

L'évaluation de cet exercice s'arrête au moment où le conducteur envoie le chien pour ramener le troupeau.

Erreurs graves:

- le chien chasse les moutons et divise le troupeau
- Les moutons sortent trop vite
- Un mouton qui était déjà sorti de l'enclos y retourne.

6.1.2 Stop

But: Le troupeau doit s'arrêter sur le chemin du pâturage, par exemple, pour traverser une route où les voitures circulent. C'est pourquoi un exercice est prévu dans lequel le

chien doit arrêter le troupeau et surveiller la ligne d'arrêt.

Description: le troupeau doit être arrêté de façon active par le chien dans une zone bien définie. Si le troupeau est stationnaire, le chien doit garder la ligne d'arrêt. Dès que le troupeau a été stabilisé, le conducteur à la ligne d'arrêt regardera à gauche et à droite comme on le ferait si l'on devait traverser une vraie route.

Erreurs graves:

- le chien ou le troupeau passe la ligne d'arrêt avant ou la zone d'arrêt dans la direction du mouvement.
- le chien n'était pas activement impliqué dans l'arrêt du troupeau
- le troupeau a été arrêté trop

6.1.3 Pâturage

But: laisser les moutons paître dans une zone convenue. Reposer les moutons et les faire commencer à paître (ou à manger) sont des exercices importants. Les moutons ne doivent pas être dérangés ou stressés pour pouvoir manger. Cependant, il est également important que les moutons ne paissent pas en dehors de la zone convenue.

Description: après que les moutons sont de préférence amenés au milieu de la zone de pâturage, le conducteur-berger et le chien doivent quitter la zone de pâturage. Le conducteur-berger ordonne à son chien de garder la limite de la zone de pâturage. Le troupeau devrait commencer à paître (ou à manger). S'ils ne le veulent pas, ils doivent au moins être calmes. Il est généralement suffisant que les moutons paissent tranquillement pendant:

- a) environ 2 minutes à IHT-1
- b) environ 2 ½ minutes dans IHT-2
- c) environ 3 minutes dans IHT-3

La tâche du conducteur-berger et du chien est de garder à l'esprit que les moutons restent dans la zone convenue. Si un mouton ne le fait pas, le chien doit ramener les moutons dans la zone de pâturage. La façon dont un chien garde les limites de la zone de pâturage dépend du style typique de la race. Il est important que le chien observe les moutons et les garde dans la zone de pâturage de sa propre initiative.

Les moutons doivent paître pendant un certain temps avant de pouvoir quitter la zone de pâturage pour continuer le parcours. Le juge donne un signe au conducteur-berger lorsqu'il est autorisé à donner l'ordre au chien de ramener les moutons pour les faire sortir de la zone de pâturage.

Erreurs graves:

- les moutons quittent la zone de pâturage car le chien n'arrive pas à les garder à l'intérieur
- le chien chasse les moutons

6.1.4 attraper un mouton

But: le conducteur-berger doit attraper un mouton pendant que le chien garde le troupeau sur place

Description: après que le troupeau ait été arrêté à l'endroit désigné

le conducteur-berger attrape un mouton et le tient un moment. L'endroit où cela doit être fait peut être n'importe où mais de préférence dans la zone de pâturage ou dans la zone d'arrêt. Pendant ce temps, le chien doit garder le troupeau dans l'endroit désigné et si possible de sa propre initiative.

Dans IHT-1, le conducteur-berger saisit n'importe quel mouton

En IHT-2, le conducteur-berger doit saisir un mouton marqué sur le cou ou la patte et l'enlever du troupeau.

Dans conducteur-berger IHT-3 doit tenir un mouton marqué au cou ou à la patte, et l'amener hors du troupeau et / ou assoir la brebis et / ou défaire le collier et l'agiter au dessus de la tête.

Le conducteur-berger peut utiliser un baton pour attraper un mouton.

Erreur grave: le chien ne garde pas le troupeau sur place

6.1.5 Végétation - garde de la zone interdite

But: tandis que les moutons suivent le conducteur-berger, le chien doit empêcher le troupeau de pénétrer une zone interdite avec par exemple de la végétation.

Description: le chien doit monter et descendre à côté du chemin sur lequel le troupeau se déplace et garder le troupeau du bon côté et bien leur faire comprendre que la végétation ne leur est pas destinée. Si un mouton quitte le sentier et entre dans la zone interdite, le chien doit le ramener au troupeau.

Erreurs graves: le chien ne surveille pas correctement la zone interdite.

6.1.6 Trafic ou protection des moutons du véhicule

Objectif: les moutons suivent le conducteur-berger sur la route tandis que le chien protège le troupeau contre le véhicule. Après tout, un véhicule en mouvement signifie un danger pour le troupeau.

Description: Lorsque le troupeau marche sur la route, le chien garde le côté droit de la route libre de la circulation en marchant de haut en bas sur le côté droit du troupeau. Cet exercice peut être fait sur une route réelle ou sur une route simulée qui peut simuler les conditions d'une route réelle. La route doit être clairement marquée au moins d'un côté afin que le troupeau puisse s'orienter pendant le mouvement. Il est recommandé de baricader un côté de la route de sorte qu'un chien imposant ne pousse pas les moutons hors de la route.

Le juge n'utiliser qu'une direction de conduite du véhicule et cela est habituellement dans la direction opposée du mouton. Il y a plusieurs raisons à cela. Ou il n'y a pas deux véhicules disponibles ou le véhicule ne peut pas faire demi-tour et reculer pour diverses raisons. Parfois, il peut être trop compliqué de tourner car la végétation serait endommagée par l'inversion.

Erreurs graves: le chien ne protège pas correctement les moutons.

6.1.7 Retour

Objectif: ramener les moutons à l'enclos ou à leur lieu de repos. Les moutons doivent retourner à leur lieu de repos d'une manière calme et ne pas se précipiter, afin d'éviter les blessures. Le fait que les moutons insistent devant les clôtures n'est pas souhaitable.

Description: cette tâche doit être accomplie par le travail actif du chien et sur la base des instructions du conducteur. Cela doit être fait d'une manière calme et sans hâte. Dans le voisinage de l'enclos, le chien doit immobiliser et garder le troupeau. Pendant ce temps, le conducteur ouvre la porte. Dès que tous les moutons sont de retour dans l'enclos, le conducteur ferme la porte. Jusqu'à ce que cela arrive, le chien bloque l'ouverture. La fermeture de la porte signifie la fin du test et donc de la mesure du temps.

Erreurs graves

- le chien est incapable de garder le troupeau sur place
- le chien est incapable de ramener les moutons dans l'enclos
- un mouton qui était déjà entré dans l'enclos en ressort.

6.2 Exercices concernant le déplacement

6.2.1 Déplacer

Description: rassembler les moutons pour qu'ils arrivent chez le conducteur de manière calme et sans stress. Le chien doit accompagner le troupeau d'une manière calme et ininterrompue. Le juge marque un changement de direction sur la route réelle ou simulée à quatre endroits. Ceux-ci peuvent être indiqués au moyen d'un bâton, d'un arbre, de la fin d'une clôture, etc. Le chien doit travailler à une distance appropriée du mouton pour éviter toute pression inutile. Les mouvements du chien autour du mouton doivent se faire calmement afin que les moutons changent de direction de façon calme. De cette façon, il est également évité que les moutons se hâtent sur le conducteur ou juste le contraire, qu'ils se déplacent loin de lui.

Erreurs graves:

- le chien perd le contrôle du troupeau
- le chien n'a aucune influence sur le troupeau
- Un mouton prend un raccourci

6.2.2 Obstacles

But: Le chien doit prouver qu'il est capable de faire traverser les obstacles par le troupeau de façon calme et lisse.

Description:

L'annexe trois décrit quelques exemples d'obstacles et comment ils peuvent être pris. Le nombre d'obstacles et la manière dont ils doivent être pris dépendent de la classe de compétition pour laquelle la compétition est organisée.

a) dans IHT-1: le pont et deux obstacles de type A (différentes clôtures et le slalom)

b) dans IHT-2: le pont, 1 obstacle de type A et deux de type B (par exemple, porte, slalom).

c) dans IHT-3: le pont, 2 obstacles de type B et 2 obstacles de type C (par ex. croix de Malte, carrefour, pédiluve, triage, élevage)

Le juge commence l'évaluation de l'obstacle lorsque les moutons sont à environ 10 mètres. Pour obtenir tous les points, tous les moutons doivent passer l'obstacle. Le jugement prend fin lorsque les moutons sont de retour sous le contrôle du chien après l'obstacle.

Erreurs graves:

- le chien n'a pas assez de puissance pour pousser le mouton à travers l'entrée de l'obstacle
- un ou plusieurs moutons ne prennent pas correctement l'obstacle.
- le chien est incapable de tenir le troupeau au-delà de l'obstacle

6.3 Comportement

But: le juge évalue l'activité fonctionnelle, la douceur du chien et la coopération avec le conducteur pendant toute la durée de la course. Le chien doit non seulement suivre les ordres mais aussi prendre des initiatives. Une bonne coopération entre le chien et le conducteur se reflète dans la façon dont le chien répond aux ordres.

Description: le juge évalue en particulier l'aptitude du chien à prendre soin des moutons par rapport à la façon dont la race travaille habituellement. Le juge évalue la force du chien, son instinct pour la position de midi-six heures, son initiative et son envie de travailler.

Plus le chien présente de caractéristiques négatives, moins il peut obtenir de points pour son comportement. Si le chien n'est pas actif par lui-même, il est difficile de le motiver à bien fonctionner.

Les ordres doivent clairement avoir une influence sur le comportement du chien. Ils doivent être donnés calmement et de manière convaincante. Dans des circonstances plus difficiles ou avec des moutons plus difficiles, le juge doit en tenir compte ou évaluer la manière dont le conducteur et le chien s'en occupent.

Erreurs graves:

- le chien ignore les ordres
- le chien a un intérêt modéré pour le mouton

Les erreurs qui mènent à la disqualification:

- attraper ou mordre des moutons

7. Évaluation

7.1 Répartition des points

7.1.1 Le juge décide pour chaque composante du nombre de points qu'il déduit. Cela peut être tous les points ou une partie.

7.1.2 Le juge peut seulement déduire des points entiers, pas la moitié ou moins

7.1.3 Tableau des points du juge

Exercices sur le contrôle du troupeau	IHT-1	IHT-2	IHT-3
Départ de bergerie	15	10	5
Retour en bergerie	5	5	5
stop	10	10	10
Pâturage	20	15	10
Attraper un mouton	5	5	5
Protection de culture	-	5	5
Croisement véhicule	-	-	5
Exercices sur le déplacement du troupeau			
Déplacement	20	20	20
Pont	5	5	5
Obstacle A	10	5	-
Obstacle B	-	10	10
Obstacle C	-	-	10
comportement	10	10	10
total	100	100	100

7.2 Qualifications

évaluation	abréviation	points
excellent	EXC	90 – 100
très bon	TB	80-89
bon	B	70 – 79
satisfaisant	S	60-69
insuffisant	INS	moins de 60
aucun point accordé	PP	pas de points
retrait (arrêtée par le conducteur-berger)	RET	pas de points
disqualification (arrêtée par le juge)	DIS	pas de points

7.3 Classement

7. 3. 1 IHT sont des compétitions dans lesquelles un classement et le vainqueur est annoncé. Pour les trois premières places, il ne peut y avoir d'ex-aequo.

7. 3. 2 si les chiens atteignent des points égaux, le chien gagne est celui qui obtient le plus de points pour les exercices concernant le contrôle du troupeau. Ensuite, les points de la bergerie sont examinés et l'ordre de la feuille de points est suivi.

8. points de conclusion

8.1 le présent règlement remplace les intégrales du 1er avril 2009.

8.2 le présent règlement a été approuvé par la «FCI Herding Dog Commission» à Interlaken (Suisse) le 23. 04. 2017.

6.3 le présent règlement a été approuvé par le Comité général de la FCI à Kiev. en août 2017. Ils s'appliquent du 01. 01. 2018.

6.4 en cas d'opposition à la traduction, le texte anglais est la version actuelle.

Annexe 1: liste des variétés chiens de berger qui peuvent participer aux organisations de la FCI pour les chiens de troupeau et peuvent obtenir le titre de cacitr ou de réserve cacitr. (voir les conditions générales des compétitions internationales de la FCI pour les chiens de troupeau (HWT – IHT)).

Annexe 1: feuille d'évaluation recommandée pour le IHT-1 TS, IHT-2 TS, IHT-3 TS

Annexe 1: liste et description des obstacles

